

DE L'ASSIGNATION A L'ÉMANCIPATION, LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE EN ACTION



**DÉVELOPPER UNE DÉMARCHE DE DÉMOCRATIE
ALIMENTAIRE VIA LA COOPÉRATION D'ACTEURS**

**ayant pour ambition
l'expérimentation de
caisses communes alimentaires**

**inspirées des principes de la
sécurité sociale de l'alimentation**



PRÉAMBULE

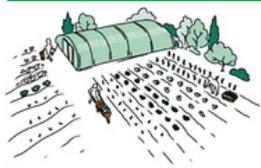
Face à la dégradation de la situation sociale, face à l'augmentation des situations de précarités alimentaires et de la dégradation des conditions des producteurs, face aux défis environnementaux et climatiques, face à la mise en lumière de l'impact d'une alimentation saine sur la santé, l'alimentation (production, pratiques, souveraineté...) est au coeur des questionnements des territoires. Animées par une volonté profonde de transformations sociales et agricoles, plusieurs structures se proposent d'impulser une ingénierie de coopération contribuant à l'émergence d'un projet de démocratie alimentaire au travers principalement de l'expérimentation de la mise en place de caisses communes alimentaires visant la réappropriation de son territoire alimentaire par les citoyens dans une approche globale de l'alimentation (*pratiques alimentaires, enjeux climatiques, conséquences sanitaires, questions d'approvisionnement, activités de distributions et économiques, enjeux de production, enjeux sociaux...*).

SOMMAIRE

- PAGE 4 - Les structures initiatrices
- PAGE 6 - Repères : la sécurité sociale de l'alimentation
- PAGE 9 - Caisse commune de l'alimentation : expérimenter un processus de transformation globale
- PAGE 14 - Mise en oeuvre d'une ingénierie spécifique
 - * calendrier prévisionnel
 - * organisation collective
- PAGE 15 - 2023, année d'amorçage
- PAGE 19 - 2024/2025 année d'ingénierie
 - * la création d'un poste salarié spécifique
 - * participation citoyenne
 - * coopération des acteurs
 - * territoires
 - * recherche action
 - * lien avec les dynamiques nationales
 - * calendrier prévisionnel 2024
 - * budget prévisionnel 2024
- PAGE 24 - 2025/2026 année d'expérimentation
 - * mise en oeuvre des caisses communes
 - * financements des caisses communes
 - * processus de démocratie alimentaire
 - * convergences avec les démarches nationales
 - * impact sur les politiques publiques

LES STRUCTURES INITIATRICES

PRODUCTION



LOGISTIQUE



DÉBOUCHÉS



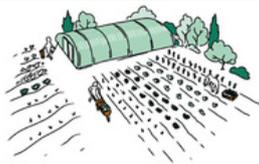
ACCESSIBILITÉ



TERRITOIRES



INSERTION



FORMATION



RECHERCHE



AIDE ALIMENTAIRE



SYSTEME MONETAIRE



VRAC METROPOLE NANTES

L'association a pour projet de faciliter l'accès à l'alimentation pour tou.te.s et l'offre aux habitant.e.s de quartiers prioritaires à des produits de qualité. Au travers de son action, l'association souhaite favoriser la création de liens entre producteurs.trices et consommateurs.trices tout en agissant pour plus d'égalité (territoriale, économique, alimentaire).

CAMPUS FERTILE

L'association basée dans le Pays de Retz vise à contribuer au développement d'une alimentation saine et durable pour tous et toutes. Elle s'appuie pour cela entre autres sur des actions de sensibilisation, de formations, et d'accompagnement du grand public, des collectivités et des entreprises.

LE KIOSQUE PAYSAN

Le Kiosque Paysan combine une plateforme de mise en avant des produits paysans locaux et un service de livraison mutualisé. A travers la mutualisation des approvisionnements, elle fait le lien entre les paysans bio, en circuits courts, et les acteurs des métiers de bouche de ce même territoire.

MONEKO

MONEKO porte un projet de monnaie locale complémentaire citoyenne qui ne circule qu'en Loire-Atlantique au sein d'un réseau de particuliers et de structures partenaires agréées réunis autour d'une Charte de valeurs et qui intègrent des préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités.

OCEAN - REGIE DE QUARTIER

Association d'insertion par l'activité économique OCEAN contribue au développement économique et social des habitants. Elle articule son activité autour de chantiers d'insertion (dont maraichage bio), d'un restaurant social, d'une boutique de réemploi et d'une vente de légumes biologiques.

MICROMARCHÉ

Le MicroMarché est un projet de circuit court de proximité co-géré par ses adhérents, ses producteurs et les différents collectifs et associations y prenant part. Il permet de commander chaque semaine des produits biologiques et locaux, au choix et sans engagement, à des prix attractifs et solidaires.

BANQUE ALIMENTAIRE LOIRE ATLANTIQUE

La banque alimentaire de Loire Atlantique agit contre la pauvreté et la précarité alimentaire. Actrice majeure de l'aide alimentaire, elle accompagne de nombreuses personnes vers une insertion durable et gère, collecte et partage des denrées alimentaires sur le principe de gratuité.

GROUPEMENT DES AGRICULTEURS BIO DU 44

Le GAB 44 est un organisme professionnel agricole à vocation syndicale dont l'objectif est de développer une agriculture performante au niveau technique et environnemental qui répond aux enjeux du développement durable de la société.

LES STRUCTURES INITIATRICES

LES GRENIERS D'ABONDANCE

L'association a pour objet de comprendre les vulnérabilités de notre système alimentaire actuel et d'étudier les voies de résilience possibles. Elle mène parallèlement des actions de recherche, de sensibilisation et de soutien sur les enjeux de résilience globale et en favorise la connaissance.

LABORATOIRE DE RECHERCHE AAU-CRENAU

Les recherches du CRENAU s'inscrivent dans le projet scientifique du laboratoire AAU. Dans ce cadre, elles couvrent de nombreux thèmes liés entre autres aux instruments et politiques de l'action publique territoriale et à l'adaptation des villes aux changements climatiques.

LABORATOIRE ESO NANTES

Espaces et Sociétés est un laboratoire en sciences humaines et sociales. L'unité regroupe principalement des géographes, des urbanistes et des sociologues. L'objectif scientifique est de contribuer à l'appréhension et la compréhension de la dimension spatiale des sociétés.

NANTES METROPOLE

et le

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE ATLANTIQUE

portent, soutiennent et développent des politiques publiques sur les enjeux de transition écologique, d'agriculture, d'action sociale et de santé.

LES FINANCEURS (Hypothèse, liste amenée à évoluer)

LES SERVICES DE L'ÉTAT

- Préfecture des Pays de la Loire : Haut Commissaire à la Lutte contre la Pauvreté

LES COLLECTIVITÉS LOCALES

- Nantes Métropole

ENTREPRISES ET FONDATIONS

- à venir

	Ingénierie de projets	Financements partenaires	Recherche action	Animation Comité citoyen	Outils monétaires	Co-financements des caisses
nantes métropole – DATE						
CCAS Ville de Nantes						
AAP Nantes City Lab						
Fondation Carasso						
Banque des territoires						
Etat – services déconcentrées						
Département CD 44						
Poule rousse (mécénat)						
Harmonie Mutuelle (mécénat)						
Autres fondations – mécénat						
Appel à participation (dons)						

REPÈRES

La sécurité sociale de l'alimentation

L'expérimentation d'une caisse commune alimentaire locale s'appuie sur les principes et les concepts de la sécurité sociale de l'alimentation telle qu'elle est travaillée au niveau du collectif national. La Sécurité sociale de l'alimentation est une réflexion en cours en France, portée par différents acteurs de la société civile sur la création de nouveaux droits sociaux visant à assurer conjointement un droit à l'alimentation, des droits aux producteurs d'alimentation et le respect de l'environnement.

PROJET

La réflexion sur la SSA amène le collectif à travailler à l'intégration de l'alimentation dans le régime général de la Sécurité sociale, tel qu'il a été initié en 1946 : universalité de l'accès, conventionnement des professionnels réalisé par des caisses gérées démocratiquement, financement par la création d'une cotisation sociale à taux unique sur la production réelle de valeur ajoutée.

OBJECTIFS

- **institutionnaliser l'organisation d'une démocratie dans l'ensemble du système alimentaire et d'une souveraineté alimentaire**, qui associe conjointement la défense des producteurs d'alimentation et le respect de l'environnement
- **Agir sur le droit à l'alimentation pour tous** et lutter contre les inégalités d'accès
- **leviers pour une transformation du système de l'alimentation**: production agricole, transformation, distribution, consommation

PILIERS DE LA SSA

Le concept de sécurité sociale de l'alimentation repose sur 3 concepts majeurs :

- universalité du processus
- conventionnement des produits disponibles organisé démocratiquement
- un financement basé sur la cotisation sociale

CONCRETEMENT

Concrètement et sur le modèle du système de santé, une carte vitale de l'alimentation donne accès à des produits conventionnés pour un montant de 150€/mois et par personne, enfants inclus.

Le conventionnement repose principalement sur des caisses primaires gérées démocratiquement au niveau local, et articulées avec une instance nationale composée de membres représentants de ces caisses.

MEMBRES DU COLLECTIF NATIONAL

La réflexion sur la SSA s'organise autour d'un collectif national regroupant entre autres :

- VRAC France
- Réseau CIVAM
- ISF Agrista
- Confédération paysanne
- Collectif démocratie alimentaire
- Les greniers de l'abondance
- Collectif les pieds dans le plat
- atelier paysan
- Réseau GRAP
- Réseau salariat

INITIATIVES LOCALES

Le collectif SSA dénombre ou co-porte en 2023 une vingtaine d'actions, démarches ou expérimentations venant appuyer la réflexion et la mise en oeuvre des notions / piliers sous tendus par une sécurité sociale de l'alimentation.

Plusieurs collectifs sont aujourd'hui créés (Montpellier, Bordeaux, Paris, Touraine, Alsace, Toulouse...), pour travailler à la mise en place d'une expérimentation en cours ou future

la sécurité sociale de l'alimentation (SSA) au croisement de deux enjeux majeurs

L'impossible transformation de l'agriculture sans mettre en œuvre des politiques alimentaires

Mis en avant par la campagne « Manger à quel prix / Produire à quel prix ? » de la Confédération paysanne ainsi que par les travaux de Réseau Civam, ce constat a conduit à la nécessité de penser une élaboration démocratique de la demande alimentaire structurant l'offre et d'assurer l'accès de tous et toutes à une alimentation de qualité afin d'envisager toute transformation agricole. En effet, la coexistence des modèles agricoles n'est pas suffisante pour remettre en cause le système agro-industriel, loin de là : il s'agit d'un état permanent de prédation du système agro-industriel sur toutes les formes d'alternatives, rendues inoffensives – mais non moins pertinentes. Les modes de consommation les plus vertueux, qui font vivre ces alternatives, sont loin d'être accessibles à tous et toutes, en témoigne l'importance de l'aide alimentaire et l'insatisfaction grandissante d'une part importante de la population, plus de 20%, sur son alimentation contrainte économiquement.

La nécessité de dépasser l'aide alimentaire et de penser l'accès de tous et toutes à une alimentation choisie

Non appliqué en France, le droit à l'alimentation ne peut se satisfaire d'un fonctionnement où les personnes n'ont pas le choix de leur alimentation comme dans l'aide alimentaire, qui n'est qu'une possibilité d'être nourri. La notion de droit à l'alimentation durable, insistant sur la nécessité de questionner et de relier le droit à l'alimentation aux questions de production agricole, renforçait l'idée de relier agriculture et alimentaire et de porter la revendication de démocratie alimentaire de façon systémique, pour l'ensemble du système de l'alimentation.

De plus, en précisant le rôle de l'aide alimentaire comme soutien de l'agro-industrie, ces deux convictions convergent ! La transformation des mondes agricoles et alimentaires passe par la mise en place d'une démocratie alimentaire, assurant l'orientation de la production agricole pour nourrir la population et l'accès de tous et toutes à une alimentation de qualité, c'est-à-dire choisie par les personnes.

L'inspiration de la SSA par le modèle de sécurité sociale de santé

Le concept développé par la sécurité sociale de l'alimentation s'inspire de l'institution en France d'une organisation démocratique de l'économie de la santé tout en assurant le droit à la santé : la sécurité sociale telle qu'elle fut pensée avant les ordonnances de 1967 : Universalité de l'accès, caisses démocratiques de conventionnement, financement par cotisation... Des mécanismes à mettre au service d'un pilotage démocratique du droit à l'alimentation.

D'autres réflexions ont émergé lors d'une rencontre entre Réseau salariat et la Confédération paysanne nationale autour d'un « salaire à vie » paysan : la nécessité de socialiser l'alimentation est plus présente pour un paysan en lui proposant le même statut que les médecins libéraux, plutôt que celui de fonctionnaire.

Petit à petit, l'idée d'utiliser un mécanisme similaire à celui mis en place pour la branche santé en 1946, tout en l'améliorant pour prévenir des attaques et dérives qui sont apparues par la suite, s'est imposée au sein d'ISF-Agrista pour concrétiser la revendication de la mise en place d'une démocratie alimentaire.

LES 3 PILIERS DE LA SSA



UNIVERSALITÉ DU PROCESSUS

un crédit (150€ imaginé par personne, enfants compris) pour tout le monde que l'on soit pauvre ou riche. Construire un droit doit être un mécanisme pour tous, quel que soit son statut. Ainsi, personne ne se sent « assisté ». Tout mécanisme discriminatoire, même positivement, reviendrait à mettre un post-it sur la tête des moins riches d'entre nous, à leur faire subir la violence du contrôle du statut de leur pauvreté qu'ils ne peuvent définir, en d'autres termes, à en faire des inégaux en droit. Et puisque le financement imaginé passe par des cotisations et vise une réduction des inégalités de richesse, il paraît juste de penser que tout le monde ait par la suite accès au même droit.



UN CONVENTIONNEMENT DES PRODUITS

Le choix de son alimentation en connaissance de cause, indissociable du droit à l'alimentation, nécessite a minima deux mécanismes : un accès aux produits et la possibilité de choisir quels seront les produits accessibles, c'est-à-dire l'organisation d'un choix collectif et démocratique de ce qui doit être produit. Le conventionnement est le mécanisme qui doit permettre d'assurer une orientation par les citoyens de la production agricole et alimentaire (types de produits, critères...) et ainsi transformer l'offre actuelle de la production agricole et alimentaire pour y répondre. Les acteurs pourront être conventionnés sur la base de leurs pratiques convenant aux cahiers des charges proposés ou d'un engagement dans une transition de système de production.

Derrière démocratie, c'est une organisation pensée du mieux possible pour permettre l'expression des aspirations de l'ensemble des citoyens : tirage au sort, vote des décisions, représentation de la société civile et des professionnels... plusieurs systèmes doivent être étudiés.



UN FINANCEMENT BASÉ SUR LA COTISATION SOCIALE

150€ par personne et par mois représentent un budget annuel de 120 milliards d'euros, soit 8% de la valeur ajoutée produite en France. Afin de garantir l'absence de mainmise de l'état sur le processus, nous souhaitons que l'argent ne transite pas dans les caisses l'état, ce qui serait le cas avec un financement basé sur des taxes ou impôts dus à l'état qui les reverseraient au fonctionnement de la sécurité sociale de l'alimentation. Le mécanisme de cotisation est le plus approprié pour défendre une organisation démocratique de l'économie, il agit directement au niveau de la richesse produite et non pour corriger une première répartition inégale de celle-ci. Reste plusieurs questions :

Quelle assiette de cotisation ? Les salaires ou la valeur ajoutée des entreprises ? Doit-on créer uniquement des cotisations patronales, des cotisations salariales sont-elles envisageables également ?



Aussi, la mise en oeuvre d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation ne peut se faire qu'à une échelle nationale. les expérimentations et initiatives locales, reprenant un modèle se rapprochant des concepts et principes de la SSA, sont entendus sous le terme
CAISSE COMMUNE ALIMENTAIRE

S.S.A

CAISSE COMMUNE ALIMENTAIRE

Universalité du processus



participation conditionnée et circonscrite à un nombre de personnes / un territoire défini

Conventionnement des produits



processus de décision collectif et citoyen

financements basés sur la cotisation sociale



contributions citoyennes + financements publics + financements privés

EXPÉRIMENTER DES CAISSES COMMUNES ALIMENTAIRES LOCALES

L'expérimentation d'une caisse commune alimentaire sur le territoire du département de Loire Atlantique et de la métropole nantaise repose sur un travail de réflexion et de coopération entre les différents acteurs et citoyens engagés dans la démarche.

La caisse alimentaire commune est imaginé comme un budget collectif, issu de cotisations citoyennes et de fonds publics et privés. Elle permettrait concrètement aux habitant.e.s volontaires de dépenser chaque mois une somme définie, subventionnée par la caisse commune et s'appuyant sur un système de répartition prenant en compte les ressources des personnes, dans des lieux de distribution alimentaire choisis par un comité citoyen de l'alimentation et respectant des critères élaborés collectivement.

Elle serait gérée de manière démocratique par le comité citoyen et viserait à favoriser et soutenir l'accès des habitant.e.s à des produits sains, produits dans des conditions respectueuses de l'environnement.

Une expérimentation multidimensionnelle

Une expérimentation de caisse commune alimentaire reposerait sur 5 dimensions principales :

- une **logique de coopération** entre acteurs (en lien notamment avec les P.A.T)
- La mise en place et l'animation d'une **assemblée et d'un comité citoyen de l'alimentation**
- L'**expérimentation du fonctionnement** et des usages d'une caisse alimentaire commune
- Le développement d'**outils logistiques coopératifs**
- La contribution de la caisse au **développement du système alimentaire territorial**

Une expérimentation multipartenariale

Une expérimentation de caisse commune alimentaire reposerait sur une logique de coopération entre acteurs du territoire :

- **Citoyen.ne.s** et habitant.e.s
- **Agriculteurs.trices** et Structures relais sur la production/transformation et le système alimentaire
- **Collectivités** et pouvoirs publics
- **Lieux de distribution** alimentaire et de mobilisation citoyenne
- **Acteurs associatifs** et société civile organisée
- **Acteurs de la recherche**

Les outils de la caisse commune alimentaire

- **Un financement** s'appuyant sur des contributions citoyennes et des fonds publics et privés
- **un comité citoyen** de l'alimentation, instance de gouvernance de la caisse, composé d'habitants et de représentant.e.s des organisations de la coopération
- **un circuit de distribution conventionné** à partir des acteurs engagés dans la coopération
- **une monnaie locale alimentaire** qui permettrait d'acheter les produits dans le circuit conventionné
- **une plateforme d'achat en commun** qui structure la demande d'approvisionnement et mutualise la logistique

Caisse commune alimentaire

expérimenter un processus de transformation globale

En expérimentant la mise en place d'une caisse commune alimentaire locale, il s'agit de penser de nouvelles formes de solidarités autour de l'alimentation, plus systémiques, qui prennent en compte les enjeux de transition alimentaire, agricole et démocratique et puissent répondre aux problématiques d'inégalités d'accès à l'alimentation de qualité, de santé, de précarité des consommateurs.trices et des producteurs.trices et de préservation de l'environnement et des terres agricoles.

En effet, tout en s'intéressant aux réponses à apporter aux inégalités alimentaires et aux problématiques d'accès à l'alimentation saine et durable, l'expérimentation de caisse commune alimentaire vise à travailler une alimentation saine et de qualité en cherchant à combiner différents enjeux : approche participative, recherche de mixité sociale, haute qualité alimentaire, réponse aux besoins en nombre, viabilité du modèle économique, prise en compte des enjeux agricoles et coopérations avec les producteurs...

ALIMENTATION ET PRÉCARITÉ

Les personnes en situation de précarité alimentaire sont en nombre croissant en France ces dernières années. Celles ci doivent faire face à "un accès restreint, inadéquat ou incertain à des produits sains et nutritifs, et dont la faim est la conséquence ultime, mais non systématique".

La précarité alimentaire est à appréhender en tant que situation multidimensionnelle, qui touche à différents éléments de la vie des personnes : matériel, économique mais aussi social, sanitaire et politique. Plusieurs études ont montré comment le manque de moyens économiques s'accompagne tout autant d'une perte de liens sociaux, de reconnaissance, de confiance en soi ou bien encore d'une dégradation de sa santé.

Dans les 5 dernières années, les situations de précarité se sont accrues ainsi que le recours à l'aide alimentaire, mode d'intervention caritatif, fortement imbriqué au système alimentaire industrialisé et sur-productif. Initialement destiné aux situations d'urgence, ce dispositif est en passe de devenir une réponse structurelle. Il est aujourd'hui questionné au regard de la qualité et de la diversité de l'alimentation, mais aussi du choix, de la dignité et de la citoyenneté des personnes, et surtout au regard de son rôle de variable d'ajustement d'un système alimentaire non durable.

En 2020, plus de 9 millions de personnes en France vivent sous le seuil de pauvreté (14,6% de la population) et plus de 8 millions de personnes ont recours à l'aide alimentaire. Face aux difficultés économiques, l'alimentation demeure une variable d'ajustement des budgets dans les foyers, passant après le paiement des loyers et des factures d'énergie, entraînant une recherche de produits à moindre coût voire gratuits, souvent au détriment du choix et de la qualité.

A l'heure d'une nécessaire transition des pratiques alimentaires et agricoles, qui concerne l'ensemble de la population, les inégalités alimentaires s'accroissent, notamment autour des produits frais et de qualité. Les freins d'accès à une alimentation de qualité sont financiers mais aussi géographiques, éducatifs, psychosociaux. A l'autre bout de la chaîne de nombreux producteurs se trouvent également en situation de précarité.

Ainsi, c'est la question de l'accès de l'ensemble de la population à une alimentation saine et durable qui est posée, en tant que problème public et enjeu commun. Elle va de pair avec la question de l'évolution de nos systèmes alimentaires vers plus de durabilité.

Caisse commune alimentaire expérimenter un processus de transformation globale

ALIMENTATION ET DÉMOCRATIE

Derrière les notions d'accès et d'alimentation choisie, c'est la question fondamentalement démocratique que constitue l'alimentation qui se pose, en insistant sur la nécessaire réappropriation du sujet par les citoyens face à un système alimentaire perçu comme injuste et désincarné.

La démocratie alimentaire est envisagée comme un mouvement de réappropriation citoyenne concernant toutes les parties du système alimentaire (production, transformation, distribution, consommation). C'est une réponse citoyenne vis à vis de la défiance du système alimentaire vu comme opaque et injuste. Elle prend en compte les multiples fonctions de l'alimentation (nutritive, sociale, culturelle...) et ses multi-dimensions (accès, sociabilité, territoire, santé, culture, matériels..).

La démocratie alimentaire revendique le droit à l'alimentation, reconnu dans la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

C'est donc aussi un enjeu d'émancipation et de capacitation, condition d'un mouvement de transformation sociale à même de lutter contre les causes de la précarité. L'expérimentation d'une caisse commune alimentaire, s'appuyant sur des instances de gouvernance impliquant les habitant.e.s met donc en avant l'idée d'une citoyenneté à exercer autour des questions alimentaires et s'appuie aujourd'hui, en France, sur la revendication d'un droit à l'alimentation durable à la fois personnel et collectif, tout en s'inscrivant dans une perspective de changement social.

« J'utilise le terme démocratie alimentaire pour souligner la grande lutte, dans toutes les cultures, pour permettre à tous les citoyens d'avoir accès à une alimentation décente, abordable et bénéfique pour la santé, cultivée dans des conditions dans lesquels ils peuvent avoir confiance ».

*Tim Lang, professeur de politique alimentaire,
1996, Londres*

ALIMENTATION, AGRICULTURE ET ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En lien avec la politique agro-écologique et alimentaire de la Métropole et du département, la mise en place d'une caisse commune alimentaire peut participer de la défense et du maintien des terres agricoles, de l'installation de paysan.ne.s et d'une amélioration de leurs conditions, de l'installation et/ou travail avec les chantiers d'insertion, du développement de la production respectueuse de l'environnement et des transformations alimentaires durables.

Elle s'inscrit dans les logiques de souveraineté et de résilience alimentaire en participant à la planification de la production, à la relocalisation de l'alimentation et à la sécurisation des débouchés.

S'inscrivant pleinement dans les enjeux de transition écologique, elle prend en compte l'ensemble du système alimentaire, c'est à dire l'ensemble d'acteurs et d'interactions permettant d'approvisionner un territoire en nourriture, afin de concourir à une amélioration bénéfique pour l'environnement, de la production à la distribution, du système logistique aux pratiques de consommation.

Caisse commune alimentaire expérimenter un processus de transformation globale

ALIMENTATION ET SANTÉ

Depuis la crise Covid et paradoxalement à l'augmentation des situations de précarité alimentaire liées à l'inflation et à l'explosion des problématiques de santé liées à l'alimentation, une partie des habitants a changé ses pratiques de consommation, notamment vers un approvisionnement plus local en se tournant notamment vers de nouveaux régimes alimentaires et vers des produits qualitatifs (bio, circuits-courts...).

Ce mouvement de transition alimentaire a un impact certain sur la transformation des systèmes alimentaires (donc des manières de produire, transformer, distribuer et consommer l'alimentation) vers plus de durabilité (santé et nutrition, protection de l'environnement, accessibilité sociale, conditions de travail...). L'impulsion de nouvelles initiatives associatives et la publication de rapports institutionnels ont fait émerger l'accès de tous à une alimentation saine et de qualité, comme problème public.

Pourtant, ces mouvements et ces initiatives peinent encore à atteindre ou à concerner les personnes les plus vulnérables, alors que celles-ci sont particulièrement freinées dans l'accès à une alimentation de qualité, et particulièrement concernées par l'impact sanitaire de cette inégalité.

Repenser l'accès à l'alimentation de qualité pour tou.te.s constitue dès lors un enjeu de santé publique majeur pour tout.e.s, à la croisée des urgences sociales et écologiques.

« Le droit d'avoir un accès régulier, permanent et non restrictif, soit directement ou au moyen d'achats financiers, à une alimentation quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple auquel le consommateur appartient, et qui lui procure une vie physique et morale, individuelle et collective, épanouissante et exempte de peur ».

Olivier De Schutter,
ex. rapporteur spécial ONU



Caisse commune alimentaire : une réponse adaptée

Expérimenter la mise en place d'une caisse commune alimentaire, c'est donc amorcer un processus pour répondre à différents enjeux via :

- une caisse alimentaire commune **au cœur des solidarités**
- Des **citoyens acteurs** des dynamiques de démocratie alimentaire
- Une **gouvernance multi-acteurs** favorisant les solidarités
- la participation et le **soutien au monde agricole**
- De **nouvelles formes d'approvisionnement**
- le renforcement **du vivre ensemble et du lien social**

L'expérimentation d'une caisse commune alimentaire peut donc permettre d'avancer sur :

- l'**offre alimentaire d'un territoire** et la lutte contre la précarité alimentaire
- l'**évolution des pratiques alimentaires**
- l'engagement, le **rapport au territoire alimentaire** et les **notions de démocratie**
- le **soutien à la pratique agricole** locale
- les **bénéfices en terme de santé et d'écologie**



Processus d'expérimentation d'une caisse commune alimentaire locale

MISE EN OEUVRE D'UNE INGÉNIERIE SPÉCIFIQUE

Depuis fin 2022, les acteurs du territoire (associations, collectifs, collectivités, citoyen.ne.s...) s'intéressent à la possibilité et faisabilité d'une mise en œuvre d'une expérimentation locale de caisse commune alimentaire. Si les contours d'un tel projet reste à travailler (temporalité, territoires, financements, partenaires...), des premières démarches se sont enclenchés et une ingénierie se dessine.

CALENDRIER PREVISIONNEL

2023 ANNEE D'AMORCAGE	Rencontres et échanges entre professionnels	RECHERCHE ACTION
	Sensibilisation des citoyens	
	<u>Echanges</u> avec les pouvoirs publics	
	Structuration d'une démarche et formalisation	
	émergence d'un collectif local	
2024 ANNEE D'INGENIERE	Constitution et animation d'un collectif citoyen	
	structuration du collectif et coopération des acteurs	
	formalisation d'une future caisse commune alimentaire	
	convergence avec les dynamiques nationales	
2025 MISE EN OEUVRE DE LA CAISSE COMMUNE ALIMENTAIRE	conventionnement des circuits de distribution	
	assemblée et conseil local de l'alimentation	
	développement d'outils logistiques coopératifs	
	fonctionnement et usage de la caisse commune alimentaire	
2026-2027 EVALUATION ET PERSPECTIVES	<u>Evaluation</u> et enseignements de la recherche action	
	Contribution au système alimentaire territoriale	
	perspectives post expérimentation	

ORGANISATION COLLECTIVE

GROUPE PROJET RESSERÉ

rôle dans la démarche :
est garant,
représente, suit, cadre,
propose, acte.

GROUPE ÉLARGI

rôle dans la démarche :
groupes de travail
thématiques, formule des
propositions, acte des
points spécifiques

MOBILISATION CITOYENNE

rôle dans la démarche :
commissions thématiques,
témoigne, se forme, formule
des propositions, acte des
points spécifiques

CHARGÉ.E DE MISSION

Portage salarial : VRAC →

rôle dans la démarche : structure, mobilise, propose, fait le lien avec les démarches nationales, articule avec l'existant localement, travaille au financement des futures caisses

RECHERCHE

rôle dans la démarche : suit, propose, étudie et analyse les effets produits, formule des prérogatives pour le territoire, fait le lien aux démarches de recherche nationales... →

2023 – ANNÉE D'AMORÇAGE

Des temps pour appréhender les principes et enjeux

DECRYPTAGE

SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION, CAISSE COMMUNE ALIMENTAIRE... UTOPIE...REALISTE?

PANORAMA
QUELS LIENS ENTRE ALIMENTATION, PRECARITÉ ET DÉMOCRATIE ?
par JULIEN NOËL, ingénieur de recherche sur les processus de reterritorialisation des systèmes alimentaires

POINT DE VUE
L'ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOUTES ET LE MONDE PAYSAN
par AUDREY LACROIX, productrice associée (ferme du Limeur) et présidente du Groupement des Agriculteurs Bio du 44 (GAB44)

EXPERIENCES
OU EN EST-ON ? REGARDS SUR LES EXPERIMENTATIONS EN COURS ET A VENIR
par BORIS TAVERNIER, Délégué général de VRAC et membre du collectif national sur la sécurité sociale de l'alimentation

JEUDI 30 MARS 18H45 À 20H30 À LA COCOTTE SOLIDAIRE

soirée coorganisée par VRAC Métropole NANTES et La Cocotte Solidaire réservée aux professionnels, réseaux associatifs, agricoles et collectivités
Inscription à contact-nantes@vrac-asso.org

La fin de l'année 2022 avait vu émergé localement le sujet de la sécurité sociale de l'alimentation notamment lors des **Assises territoriales de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable**.

Tout au long du premier semestre 2023, plusieurs rencontres avec les acteurs associatifs, particulièrement ceux de l'alimentation, avec les acteurs agricoles ou bien encore avec les pouvoirs publics ont eu lieu pour évoquer l'enjeu de la mise en place d'une caisse commune alimentaire locale.

Le 30 mars, une **soirée de décryptage** autour de la sécurité sociale de l'alimentation a réuni plus de **100 professionnels d'horizons divers**. En s'appuyant sur les apports et témoignages (recherche, acteur agricole et acteur de terrain), elle a permis de marquer le début d'une dynamique locale collective.

Des moments de sensibilisation grand public

Droit à l'alimentation pour tous

CONFÉRENCE GESTICULÉE
De la fourche à la fourchette...et non l'inverse!
par Mathieu Dalmais

Et si demain, chacun de nous recevait 150€ pour avoir accès à une alimentation de qualité ?

VENDREDI 16 JUIN 18h30 à 20h GRATUIT
Centre socio-culturel du JAMET - Bellevue

VRAC accoord

L'année 2023 a aussi vu émergé de nombreuses actions en direction du grand public. plusieurs initiatives et temps (débat, arpentage, rencontres...) ont été organisées par différents acteurs, démontrant ainsi **l'intérêt grandissant sur la possible déclinaison d'un projet de sécurité sociale de l'alimentation**.

VRAC a proposé quant à elle des temps sur les territoires prioritaires de la ville. Ciné débats, échanges mais aussi **conférence gesticulée de Mathieu Dalmais**, agronome militant et co-fondateur du collectif SSA national, réunissant plus de 60 personnes.

Lors des temps de formations internes (bénévoles de l'association, conseil d'administration), le projet et l'ambition visée par une sécurité sociale de l'alimentation a été un sujet récurrent d'information, d'apports et de mise en discussion.

Des échanges avec les pouvoirs publics

Durant le 1er semestre 2023, VRAC a rencontré les pouvoirs publics à plusieurs reprises, que ce soit à la demande de l'association ou à suite à leur invitation. Elu.e.s et Techniciens des collectivités locales (Conseil départemental de Loire Atlantique, Nantes Métropole, Ville de Nantes, CCAS) mais aussi représentants des services de l'Etat ont donc échangé avec l'association sur l'éventualité voire la faisabilité à l'échelle locale.

Collectivités comme Etat au niveau local semblent donc à l'écoute d'une proposition d'expérimentation locale avec un possible soutien dans l'ingénierie de cette dernière.

La création d'un collectif local

La soirée organisée le 30 mars dernier a démontré le vif intérêt des acteurs locaux (monde associatif, monde agricole, collectivités...) d'imaginer une réponse systémique aux enjeux agricoles, climatiques, sanitaires, de précarité en s'appuyant sur le droit à l'alimentation pour tous et au processus de transformation via les dynamiques de démocratie alimentaire.

De l'intention à la coopération, le chemin se construit étape par étape. C'est tout le travail mené en 2023 par les acteurs impliqués dans la démarche. Plusieurs rencontres et échanges ont eu lieu et conduisent tous à **la volonté d'imaginer un collectif d'acteurs se reconnaissant du socle commun du concept de sécurité sociale de l'alimentation et à la volonté de travailler ensemble localement à une expérimentation de caisse commune alimentaire.**

Le calendrier reste à déterminer, mais **le lancement d'une dynamique collective et une proposition de modalités de coopération dès 2024 est aujourd'hui l'objectif poursuivi.**

Structuration d'une démarche

Si la volonté d'expérimenter des caisses communes localement est un but affiché du projet, le processus de démocratie alimentaire qu'il induit est en lui-même un objectif poursuivi. Il s'appuiera sur un travail de coopération des acteurs, la participation habitante, une volonté d'interactions et de porosité entre tous et l'émanation d'une réflexion critique.

La méthodologie mise en place doit permettre de produire en parallèle des connaissances et des actions concrètes et transformatrices, de manière intriquée.

L'expérimentation proposée s'articulera donc sur trois axes principaux :

- **une démarche collective**
- **une mobilisation citoyenne**
- **une recherche action**

EXPÉRIMENTATION : CE QUE CELA SOUS-ENTEND

Le développement de la démarche de coopération s'articulera conjointement une approche expérimentale et de recherche qui sous-entend :

- **une action "transparente"** : Un cadre clair et une renégociation possible par les personnes volontaires
- **une action "ici et maintenant"** : l'expérimentation impacte tout de suite la vie des gens, répond à des enjeux dès maintenant
- **une action politique** : une expérimentation qui apporte une perturbation, une réflexion et des changements sur ce qui est établi

Ailleurs en 2024 : L'enjeu de l'alimentation au cœur des territoires

En 2023, dans la poursuite des conséquences post-covid et dans un contexte d'inflation des prix, l'enjeu de l'alimentation de qualité et de son accessibilité est grandissant et s'inscrit de plus en plus dans les feuilles de route des pouvoirs publics et ce dans ses multiples dimensions (santé, précarité, transition...)

Ce qui est vrai sur la métropole nantaise et le département de Loire Atlantique l'est aussi sur de nombreux autres territoires qui inventent et répondent de manière différenciée à cette question.

Certains de ces territoires, bien souvent au travers d'une structuration inter-associative et inter-acteurs, ont avancé sur un processus d'expérimentation de caisse commune alimentaire.

C'est le cas de Montpellier, expérience médiatiquement la plus connue et possiblement la démarche la plus avancée, mais aussi à Bordeaux, Lyon, Grenoble, Paris, Saint-Étienne...

Presque toujours couplées à une démarche de recherche et à une dynamique collective, ces différentes démarches participent d'une meilleure compréhension du projet d'une SSA et d'un intérêt grandissant pour la question, participant de ce fait à créer de nouvelles possibilités d'expérimentation sur d'autres territoires en France.

2023, EN IMAGES



janvier 2023 : Intervention de Julien Noël, chercheur sur les questions de démocratie alimentaire, auprès des habitant.e.s bénévoles à VRAC



février et avril 2023 : ciné-débat autour du film "la part des autres" auprès d'habitant.e.s de Malakoff et de Saint herblain Est.



mars 2023 : Soirée de décryptage sur la sécurité sociale de l'alimentation auprès d'un public de professionnel.le.s, militant.e.s, collectivités, associations.



mai 2023 : Intervention et échanges auprès des professionnel.le.s et élu.e.s des communes de Nantes Métropole lors des ateliers du P.A.T



Juin 2023 : conférence gesticulée de Mathieu Dalmais sur le quartier de Bellevue autour des enjeux et le fonctionnement de la sécurité sociale de l'alimentation



octobre 2023 : première politique agriculture alimentation votée en conseil métropolitain prévoyant entre autre le soutien à l'expérimentation d'une caisse commune alimentaire

2023, EN IMAGES

11 Décembre 2023 : Séance collective de travail avec 80 acteurs.trices professionnel.les. et militant.e.s.: retour de la démarche amorcée et premiers groupes de travail.



PREMIER TEMPS DE REFLEXION

et lancement des futurs groupes de travail

Lors de ce temps de travail, pensé comme une restitution de la démarche amorcée par les structures initiatrices dans le courant de l'année 2023, plusieurs enjeux et questionnements à venir ont été soulevés. Ceux ci feront l'objet de plusieurs groupes de travail lors de l'année 2024 :

- mise en place de la CCA sur un territoire urbain
- mise en place de la CCA sur un territoire rural
- conventionnement et choix des produits
- Financements des caisses
- participation et place des habitant.e.s
- logistique et approvisionnement



LA CREATION D'UN POSTE SALARIE SPECIFIQUE

Une telle démarche implique des compétences spécifiques à mobiliser et un temps de travail important à mettre en œuvre. Si les acteurs et structures dans la démarche consacrent un temps de travail certain à ce que l'expérimentation voit le jour, il apparaît nécessaire de développer un poste salarié dédié à sa coordination et sa mise en application concrète. Plusieurs missions sont déjà identifiées :

- animation du collectif et mise en coopération des acteurs locaux, coordination des groupes de travail
- Émergence, mise en place et animations d'un comité citoyen de démocratie alimentaire
- Travail sur des prérogatives et de synthèse des modalités d'expérimentation : *gouvernance, définition des besoins, échelle d'expérimentation territoires, modalités de mises en place, lieux de débouchés, fléchage des produits, articulation avec le monde agricole, critères de conventionnement, représentativité des personnes, financement des caisses, modalités pratiques de paiement, récolte de cotisations...*
- lien aux dynamiques nationales de démocratie alimentaire
- suivi de la démarche auprès des collectivités, des services de l'Etat, des partenaires

Suite à un processus de recrutement collectif, l'embauche d'une personne est effective depuis début avril 2024.

PARTICIPATION CITOYENNE

Si l'expérimentation défendue repose sur l'enjeu de plus de démocratie alimentaire, alors elle doit mettre au cœur de la démarche la participation et la co-décision citoyenne. Les modalités de mobilisation et de formalisation seront à construire avec les habitant.e.s mais elle pourra viser l'émergence d'un conseil local de l'alimentation, visant à définir le fonctionnement, à animer et à gérer une caisse alimentaire commune.

Le travail de mobilisation aura pour but de recueillir le point de vue des habitant.e.s sur le projet de caisse alimentaire commune, de leur proposer de participer au projet et échanger avec eux autour de l'alimentation (connaître leurs besoins, aspirations, expériences). Il reposera sur différents outils pédagogiques (*moments conviviaux, échanges individuels, ateliers, débats, projections de films, balades participative des paysages alimentaires dans les quartiers...*)

COOPERATION DES ACTEURS

Parallèlement à la structuration d'un collectif citoyen, et dans un croisement permanent, la coopération de structures diverses doit permettre de faire émerger une trajectoire définie dans la mise en place de caisses communes, fruit de la prise en compte de l'ensemble des enjeux, aspirations et freins des acteurs en présence. Pour se faire, plusieurs groupes de travail pourront être proposés notamment autour :

- des produits concernés, des modalités et critères de conventionnement
- de l'échelle de l'expérimentation, de sa durée
- du système de financements des caisses, du système monétaire adossé aux caisses
- du processus de participation des habitants, des modalités de gouvernance
- de la logistique induite, des contraintes ou leviers d'approvisionnement

Sur le second semestre 2024, les groupes de travail travaillés en décembre 2023 seront lancés au fur et à mesure de la démarche pour pouvoir aligner ces travaux sur ceux menés avec les habitant.e.s et ainsi laisser une réelle place au processus de démocratie citoyenne.

QUEST DE NANTES – QPV BELLEVUE

CARTE D'IDENTITE

- Bellevue est le plus grand QPV de la métropole et touchent deux communes (30% population des QPV)
- Le taux de pauvreté y est 3 fois plus élevé que sur la métropole (39%)
- On y trouve 45% de familles monoparentales, 43% de personnes seules
- Frontière administrative Bellevue-Chantenay-St Anne avec une mixité de publics/revenus CSP

VIE DU QUARTIER / VIE ASSOCIATIVE :

- Richesse associative avec notamment plusieurs structures liées à l'alimentation : Paniers solidaires et restaurant social (OCEAN), groupements d'achat (VRAC), distribution alimentaire (MAB), Epicerie Communautaire, RAPI, Epicerie des Bourderies, AMAP du 10, comptoir des alouettes, BAME...
- présence de marchés alimentaires, de jardins partagés etc...

EQUIPEMENTS

- maillage territorial d'équipements pouvant accueillir de grande assemblée
- plusieurs équipements équipés de cuisine

AUTRES

- Contrat Ville : Côté Bellevue comme côté Saint Herblain, des priorités spécifiques au quartier ont été privilégiées à savoir : transition écologique dont promouvoir une alimentation saine, durable et abordable
- zone économique sur le quartier = partenariat possible avec le monde privé
- proximité du périphérique = facilite la logistique / l'acheminement denrées /liens possibles avec les fermes extérieures à Nantes

PAYS DE RETZ

DYNAMIQUES ENCLENCHEES

- pré diagnostic sur la précarité alimentaire réalisé
- existence de groupes de citoyens engagés et de nouvelles initiatives ou réflexions sur le territoire
- Enjeu numéro 1 du PAT: accès à une alimentation saine et durable pour tous
- constitution d'un groupe de travail autour des solidarités alimentaires comprenant le PETR (qui coordonne le PAT du Pays de Retz), le Contrat Local de Santé de Pornic Agglo Pays de Retz, le Département de Loire Atlantique et Campus Fertile : organisation de 4 temps forts en 2022 et 2023
- Été 2023: réalisation d'un diagnostic sur l'approvisionnement de l'aide alimentaire dans le Pays de Retz
- Contrat de réciprocité entre Nantes Métropole et le Pays de Retz
- expérimentation pendant 2 ans d'ateliers cuisine organisés par Campus Fertile en partenariat avec l'EDS de Pornic, le CCAS de Pornic, Inseretz, la maison relais, les restos du coeur, l'épicerie solidaire.
- réponse à l'AAP mieux manger en Pays de Retz dont les actions: réflexion sur l'approvisionnement de qualité de l'aide alimentaire avec les producteurs locaux
- engagement de Campus Fertile sur ce territoire avec le futur tiers-lieu à Rouans, nouveau lieu de vie avec notamment l'ouverture d'une petite cantine solidaire avec cuisine partagée.

RESSOURCES

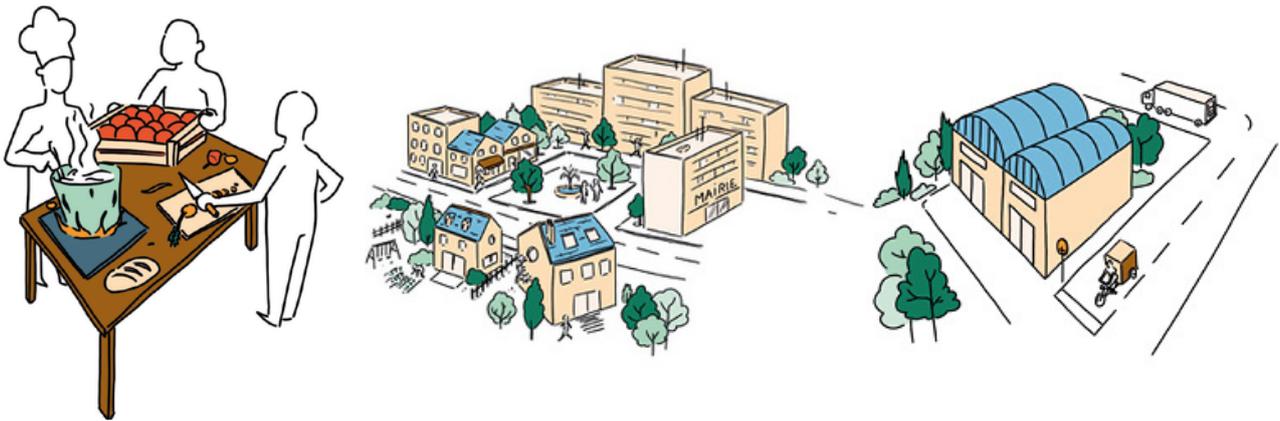
- présence de producteurs locaux (Rouans et Le Pellerin)
- présence d'une variété de lieux d'approvisionnement
- 2 assos d'aide alimentaire au Pellerin+ actions des CCAS. Lien CCAS de Rouans et la banque alimentaire

RECHERCHE-ACTION

L'implication de la recherche dans la démarche au niveau local est souhaitable dès le lancement du processus d'expérimentation pour se poursuivre sur l'ensemble de la durée. Elle doit permettre entre autre d'ajuster le dispositif en gestation, en s'appuyant sur les propositions citoyennes et des acteurs, pour modéliser un dispositif pérenne.

La recherche action pourra venir interroger :

- les formes et outils de la démocratie alimentaire
- Les modèles d'organisation coopératifs et les dynamiques de co-construction de l'action publique
- La modélisation du principe de caisse alimentaire commune
- les conditions de pérennité de caisse commune
- La contribution d'une caisse alimentaire commune à la durabilité du système alimentaire.
- Les changements de pratiques alimentaires, l'évolution des paysages alimentaires, et leurs impacts
- la transformation des formes de solidarités alimentaires vers plus de durabilité et de citoyenneté
- L'appropriation et l'ajustement du principe de Sécurité Sociale de l'Alimentation.



Elle s'appuiera sur :

- L'observation des formes, freins, leviers et effets de la coopération territoriale multi-acteurs
- Le type de travail et de relations construits avec les acteurs publics.
- L'observation du dispositif, des usages de la caisse et de la monnaie, et de leurs effets.
- L'observation du processus de mobilisation citoyenne et des instances démocratiques mises en place tant sur la méthode, sur le fond que sur les effets produits.

GROUPES DE TRAVAIL

Plusieurs groupes de travail sont prévus sur l'année 2024 :

- mise en place de la CCA sur un territoire urbain
- mise en place de la CCA sur un territoire rural
- conventionnement et choix des produits
- Financements des caisses
- participation et place des habitant.e.s
- logistique et approvisionnement

LIENS AVEC LES DYNAMIQUES NATIONALES

Plusieurs démarches similaires ou approchantes ont émergés sur d'autres territoires à un niveau national. A des stades avancés distincts, à des échelles d'expérimentation différenciées, elles ont pour point commun la recherche d'une réponse innovante à l'enjeu agricole et de lutte contre la précarité.

Le travail lancé localement doit pouvoir faire le lien avec ces différentes dynamiques locales : identifier les invariants, les différences, les modèles reproductibles ou non.

En 2024, la convergence des dynamiques se traduit pour Nantes par :

- la participation au groupe de travail porté nationalement par Le CIVAM, VRAC France et différentes associations (financement du Programme National de l'alimentation) pour favoriser le partage d'expériences entre les expérimentations de Caisses Communes Alimentaires.
- des échanges avec des dynamiques du Grand Ouest : Rennes, Caen...
- une mise en relation régulière avec des expérimentations plus avancées : territoire de la Gironde, Montpellier.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2024



BUDGET PREVISIONNEL 2024-2025

Le budget prévisionnel 2024 et 2025 travaillé fin 2023 continue d'évoluer au regard des échanges avec de potentiels partenaires financeurs. Il sera stabilisé à l'été 2024. Il prévoit de distinguer différents postes de dépenses :

- l'ingénierie liés au portage de l'expérimentation
- le financement d'une recherche action ad hoc
- l'animation des comités citoyens
- la rétribution du temps de travail des partenaires associés
- la création (dont éléments techniques) d'un outil monétaire
- le co-financement et l'alimentation des caisses

2025/2026 – ANNÉE D'EXPERIMENTATION

Le travail d'ingénierie mené doit permettre d'aboutir à une expérimentation qui vise à :

- Concilier justice sociale et transition vers des systèmes alimentaires durables
- Proposer des espaces de réappropriation de l'alimentation

MISE EN OEUVRE DE LA CAISSE COMMUNE

- participant.e.s sur la base d'un échelle représentatif de la réalité des territoires
- animation des comités citoyens
- conventionnement et liens au monde agricole
- études des effets de la caisse commune sur les différentes dimensions

FINANCEMENTS DES CAISSES COMMUNES

- Budget caisses communes et financements : cotisations, collectivités/Etat + monde privé
- expérimentation d'un système d'échanges monétaires alimentaires

PROCESSUS DE DEMOCRATIE ALIMENTAIRE

- Mise en oeuvre des processus de démocratie alimentaire, du fonctionnement démocratique des caisses, des comités citoyens, des assemblées citoyennes de l'alimentation

CONVERGENCES AVEC LES DEMARCHES NATIONALES

- Enseignements, croisement des recherches, invariants, prérogatives sur les systèmes alimentaires
- travail de diffusion des premiers éléments de l'expérimentation locale

IMPACTS SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

- nourrir les réflexions et influencer sur les politiques publiques : transformation immédiate et à plus long terme, inflexion des politiques publiques

